



Achat en VEFA - problème sur parties communes

Par **pigeonvefa**, le **09/10/2014** à **09:13**

Bonjour à tous,

nous avons emménagé dans un appartement acheté en VEFA il y a un an. Toutes les réserves concernant notre appartement ont été levées.

Par contre nous avons signalé à notre promoteur dès notre installation que les escaliers communs extérieurs en béton comportaient de nombreuses tâches, non dues au revêtement.

Notre syndic n'a visiblement fait aucune réserve à ce sujet (ils sont dans le même groupement je précise que le promoteur..non non aucun conflit d'intérêt voyons!!

Nous les avons sollicités plusieurs fois pour qu'ils interviennent auprès du promoteur mais ils font la sourde oreille en nous faisant des réponses du type "mais lisez votre descriptif il était bien prévu que les escaliers soient en béton brut"...Certes, mais cela justifie-t-il de laisser le tout dans un état digne d'un chantier???[smile7]

Bref, je suis preneuse de conseils juridiques à ce sujet car c'est mon premier achat en VEFA!!!

Merci bien à tous!

Par **pigeonvefa**, le **09/10/2014** à **15:07**

personne pour répondre?? merci d'avance!